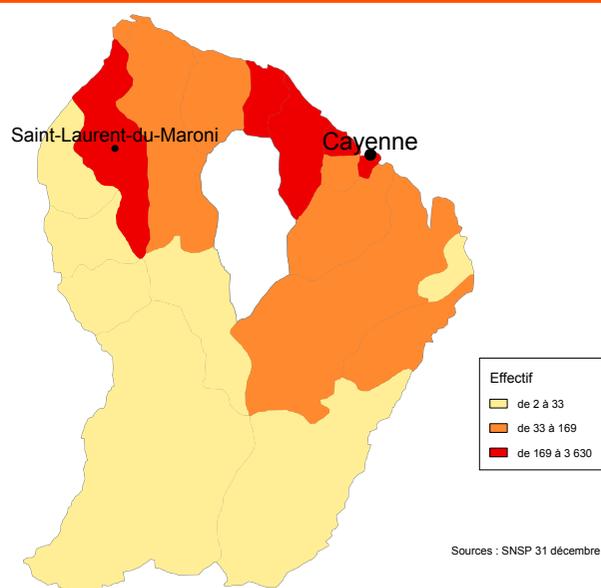


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions⁽¹⁾ de droits directs et droits dérivés	484	367	851
Droit direct (retraite personnelle)	480	321	801
Droit dérivé (retraite de réversion)	4	46	50
Bénéficiaires du minimum vieillesse	94	64	158
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9	7	16
Retraites anticipées longue carrière	8	7	15
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	1	0	1
Pénibilité	0	0	0
Dispositif amiante	0	0	0
Âges moyens au point de départ de la retraite			
Droit direct	64,2 ans	63,8 ans	64,1 ans
Droit dérivé	75,9 ans	67,7 ans	68,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	4 526	4 050	8 576
Retraités percevant un droit direct seul	4 478	3 368	7 846
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	357	365
Retraités percevant les deux à la fois	40	325	365
Minimum vieillesse⁽²⁾	22%	22%	22%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	51	12	63
Retraites anticipées longue carrière	48	12	60
Retraites anticipées assuré handicapé et travailleur handicapé	1	0	1
Pénibilité	1	0	1
Dispositif amiante	1	0	1

Retraités du régime général par commune



¹ Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

² Proportion par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre de l'année.

Source : Cnav, SNSP